

CGT

AGENTS TERRITORIAUX

DE MONTREUIL

24 rue de Paris / 93100 Montreuil / tel : 01.48.58.88.38

E-Mail : cgt.territoriaux-montreuil93@wanadoo.fr



SDU CLIAS 93 – FSU

24 rue de Paris 93100 Montreuil

Tél. : 01 42 87 43 00 contact@sdu-clias93.org

Le Projet de modification des rythmes scolaires

C'est la mort annoncée des centres de loisirs !

Depuis plusieurs mois le personnel des centres de loisirs est mobilisé contre le projet de déplacer l'école du samedi matin au mercredi matin.

Projet qui aurait pour conséquence de réduire la durée d'ouverture des centres de loisirs, le mercredi, à une petite demi-journée, l'après-midi.

Ce projet s'en accompagne d'un autre : la modification des horaires de l'école 8 h 30 -11 h 30 au lieu de 9 h 00 - 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Réduire la durée d'ouverture des centres de loisirs à une après-midi entraînerait dans un premier temps, leur baisse de fréquentation, puis ensuite la réduction du nombre de centres de loisirs et au final la suppressions de plusieurs dizaines de postes d'agents contractuels.

C'est remettre en cause l'accès à des activités culturelles, sportives ou de loisirs pour des enfants qui n'y ont pas ou peu accès parce que leurs parents n'en ont pas les moyens financiers. C'est remettre en cause l'accès à des activités qui ne sont pas les mêmes qu'à l'école ou qui ne se s'acquièrent pas au même rythme.

800 parents ont déjà signé une pétition demandant l'abandon du projet.

Malgré des conséquences néfastes pour l'emploi et pour les enfants, en particulier des couches populaires, le maire ne trouve pas le temps de nous recevoir et le journal municipal, qui a déjà consacré 4 pleines pages au sujet, ne nous donne pas la parole, n'informe pas sur toutes les conséquences de ce projet.

Ce n'est pas acceptable, c'est pourquoi, nous appelons le personnel des centres de loisirs, les agents communaux, les parents, à se rassembler devant la mairie de Montreuil le jeudi 23 mars à partir de 17 h 30.

Un préavis de grève a été déposé pour la fin d'après-midi et permettre à une large délégation représentative des personnels d'être reçue par le bureau municipal.

**Interpellons le Bureau Municipal
Rassemblement
Jeudi 23 mars - 17 h 30
Mairie de Montreuil**